

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 17 Mars 2011 à 20h30

Sous la Présidence de : Madame Chantal ROYER Maire

Présents : Mesdames A. PIATTI, G. BARBIER, A.FRUALDO, M. Messieurs HUGOT D., MATHIEU C., CAUSSARD J.P., MONNAUX H., GOUSSARD D., JOVIGNOT.P., THOUVEREY P., TISSIER A.,LEFEVRE.F.

Absents : Madame G.QUIVIGER pouvoir à C.ROYER, Monsieur H.RAVON pouvoir à D.GOUSSARD.

Secrétaire de séance : Madame PIATTI G.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2010

Dépenses de fonctionnement :	931 192,05 €	
Recettes de fonctionnement :	1 761 443,32 €	
- <i>Excédent de fonctionnement :</i>		829 971,27 €
Dépenses d'investissement :	604 601,08 €	
Recettes d'investissement :	378 548,07 €	
- <i>Déficit d'investissement :</i>		226 053,01 €
- Excédent global :		603 918,26 €

Adopté à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2010

Dépenses de fonctionnement :	102 988,15 €	
Recettes de fonctionnement :	248 108,61 €	
- <i>Excédent de fonctionnement :</i>		145 120,46 €
Dépenses d'investissement :	232 140,43 €	
Recettes d'investissement :	221 207,93 €	
- <i>Déficit d'investissement :</i>		10 932,50 €
- Excédent global :		134 187,96 €

Adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2011

- *Subventions 2011 :* **14 000 €**
- *Participations 2011* **178 000 €**

Accordées par le conseil municipal

ACHAT DE LA PROPRIETE DE L'ETAT (LA DEFENSE)

La commune se porte acquéreur de l'immeuble sis la prise d'eau, Route de Pontigny cadastré AR 29 d'une superficie de 8.830 M, "Adopté à l'unanimité."

ACHAT D'UNE PARCELLE SISE CHEMIN DE MERE

La commune régularise l'achat, après bornage, de l'empiétement du chemin communal sur le domaine de la propriété des Consorts Vallet,(parcelle AO852 de 133 M²), "Adopté par 14 voix pour et une abstention."

AVENANT TRAVAUX GRANDE RUE

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'avenant concernant le montant actualisé des travaux de l'immeuble Grande Rue retenu par le maître d'œuvre M. Yves BOTTE, Architecte.

REGLEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Une commission a été créée en vue d'adopter un règlement de la voirie communale incombant désormais à la commune.

TAXE D'ASSAINISSEMENT 2011

Le conseil municipal reconduit, à l'unanimité, le montant de la taxe d'assainissement 2011 : 1,50€/M3.

CONTRAT DU GERANT DU CAMPING MUNICIPAL

Le conseil municipal reconduit, à l'unanimité, le contrat de gérance et de régie de recette pour la saison 2011 avec Monsieur Nicolas VAN NIEUWENHUIZE.

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES EN BAS DE LA RUE DES FOSSES

Suite à un problème rencontré sur le réseau pluvial lors des travaux, l'Entreprise GCTP a été dans l'obligation de déplacer ce réseau (coût non prévisible lors du devis initial).

Accepté à l'unanimité.

TRAVAUX DIVERS

Les travaux ci-dessous ont été confiés :

A l'entreprise GALHO, pour la réfection du crépi de l'école maternelle coté rue des Moulins ainsi que la pose de 2 dalles d'abri bus à l'arrêt des cars scolaires.

A l'entreprise IOAN, pour la réfection du crépi du mur d'enceinte de l'école primaire rue Guy Dupas ainsi que la pose d'un plancher dans l'atelier communal.

A l'entreprise BROT pour le remplacement du WC de la Mairie.

Accepté à l'unanimité.

TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX

La réparation de 3 dalles de regard de visite endommagées sur la RN 77 à LORDONNOIS ainsi que la réfection de la clôture du camping détériorée lors de la dernière crue ont été confiées à l'entreprise GCTP.

Accepté à l'unanimité.

ACHAT D'UN VEHICULE

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'achat d'un véhicule d'occasion (kangoo) en remplacement du véhicule « express ».

ELAGAGE DES ARBRES

L'élagage de 16 platanes a été confié, à l'unanimité, à l'entreprise DURAND de Villeneuve Saint Salves.

ECHANGE D'UN CHEMIN COMMUNAL

A la demande de la famille TISSIER de la Mouillère, le Conseil Municipal a accepté (12 voix pour et 3 abstentions) le principe d'échange d'une partie du chemin communal selon les modalités à définir.

REPAS DES ELUS DU CANTON POUR 2012

Une commission a été constituée pour préparer le repas des Élus du canton qui aura lieu le 14 Janvier 2012 à la salle des fêtes de Ligny-le-Châtel.

La séance est levée à 23 h 45

Fait à LIGNY LE CHATEL le 21 Mars 2011,

Le Maire,

Madame ROYER Chantal